



Ordonnance de télécom CRTC 2006-301

Ottawa, le 7 novembre 2006

Le Conseil **approuve provisoirement** les demandes tarifaires suivantes. Des pages de tarif révisées doivent être publiées dans les 10 jours suivant la date de la présente ordonnance.

Requérante	Avis de modification tarifaire	Date de la demande	Date d'entrée en vigueur
Bell Canada	880 (TSN)	le 26 octobre 2006	le 9 novembre 2006
Bell Canada	6994	le 26 octobre 2006	le 9 novembre 2006

Secrétaire général

Ce document est disponible, sur demande, en média substitut, et peut également être consulté en version PDF ou en HTML sur le site Internet suivant : <http://www.crtc.gc.ca>